

et ouvrières de l'Etat, n° 611. — Le 26 mars 1946, un rapport au nom de la Commission de la justice et de législation générale sur le projet de loi portant prorogation jusqu'au 1^{er} octobre 1946 de l'ordonnance du 28 juin 1945 relative aux locaux d'habitation ou à usage professionnel, n° 760. — Le 17 avril 1946, un rapport au nom de la Commission des pensions civiles et militaires et des victimes de la guerre et de la répression sur la proposition de résolution de M. Henri Brandel et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à permettre en faveur des ouvriers des établissements industriels de l'Etat, la validation en regard du régime des retraites, du temps accompli en dehors des établissements par suite des hostilités, n° 1082.

Interventions :

Prend part à la discussion : de la proposition de loi de M. A. Mercier (Oise) tendant à proroger la date d'expiration du délai prévu pour l'ouverture des informations devant les cours de justice et les chambres civiques et sur celle de M. Pierre-Bloch tendant à proroger jusqu'au 1^{er} janvier 1947 les informations et poursuites pour faits de collaboration : En qualité de *rapporteur*, donne lecture de son rapport (A. de 1946, p. 469) ; — du projet de loi portant prorogation jusqu'au 1^{er} octobre 1946 de l'ordonnance du 28 juin 1945 relative aux locaux d'habitation ou à usage professionnel ; en qualité de *rapporteur*, propose l'adoption du projet (p. 1173) ; donne lecture de son rapport (p. 1184).

CHEVALLIER (M. Gabriel), Député du département de Loir-et-Cher.

Son élection est validée (A. de 1945, p. 45). — Est nommé membre de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre (A. de 1945, p. 139).

Interventions :

Prend part à la discussion : du projet de loi portant création de nouvelles ressources et aménagement de la législation fiscale : *Son amendement à l'article 7* (A. de 1946, p. 298) ; — d'une proposition de loi de M. Bardoux relative à l'élection des membres de la Chambre des députés ; Art. 14 : *Ses observations* (p. 1500).

CHEVALLIER (M. Louis), Député du département de l'Indre.

Son élection est validée (A. de 1945, p. 45). — Est nommé juré à la Haute Cour de justice (p. 638).

Interventions :

Son rapport, au nom du 1^{er} Bureau, sur les opérations électorales du département de l'Aveyron (A. de 1945, p. 11).

CHEVALLIER (M. Pierre), Député du département du Loiret.

Son élection est validée (A. de 1945, p. 45). — Est nommé membre : de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique (A. de 1945, p. 138) ; de la Commission de la presse, de la radio et du cinéma (p. 139) ; de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre (*ibid.*)

Dépôts :

Le 31 janvier 1946, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à donner aux locataires sinistrés, et évincés pour des raisons d'urbanisme, une option sur le local vacant de même nature le plus proche, n° 333. — Le 7 février 1946, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour que les instituteurs retraités comptant au moins cinq années d'ancienneté en première classe soient considérés comme appartenant à la hors-classe, n° 379. — Le 7 février 1946, une proposition de loi tendant à accorder une prolongation de la validité des brevets d'invention déposés depuis les hostilités et non exploités, n° 380. — Le 14 février 1946, une proposition de loi tendant à modifier l'ordonnance du 2 février 1945 organisant les allocations aux vieux travailleurs salariés, n° 425. — Le 5 mars 1946, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour améliorer la situation des secrétaires de mairie et des employés des communes de moins de dix mille habitants, n° 581.

Interventions :

Est entendu au cours de la discussion : d'interpellations sur la politique du ravitaillement (A. de 1946, p. 440) ; — de l'interpellation de M. Morice sur le chômage et l'organisation de la reconstruction (p. 853).

CHEVANCE (M. Maurice), Député du territoire de la Guinée (Collège des citoyens).

Son élection est validée (A. de 1946, p. 432).
= Est nommé membre de la Commission de la défense nationale (A. de 1945, p. 138).

Interventions :

Prend part à la discussion : du projet de loi portant fixation du Budget général (dépenses militaires) pour le 1^{er} trimestre de l'Exercice 1946 ; *Effectifs et économies* (A. de 1945, p. 702) ; *Amendement de M. Capdeville tendant à réduire de 20 0/0 les crédits des armées* (p. 717) ; *Son amendement tendant à réduire ce budget* (ibid.) ; *Le retire* (ibid.) ; *Son nouvel amendement en ce sens* (p. 736) ; *Le retire* (ibid.) ; — de propositions de loi sur la Constitution et la déclaration des droits : Art. 14 : *Amendement de M. Schumann : Ses explications de vote* (A. de 1946, p. 829) ; — d'interpellations sur la situation de la France d'outre-mer (p. 994) ; — d'une proposition de loi de M. Bardoux relative à l'élection des membres de la Chambre des Députés : Territoires d'outre-mer ; Art. 6 : *Son amendement* (p. 1542).

CHEVIGNÉ (M. Pierre de), Député du département des Basses-Pyrénées.

Son élection est validée (A. de 1945, p. 46).
= Est nommé membre : de la Commission de la défense nationale (A. de 1945, p. 138) ; de la Commission des affaires étrangères (p. 145).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi portant fixation du Budget général (Dépenses militaires) pour le 1^{er} trimestre de l'Exercice

1946 : *Discussion générale : Armée prétorienne et armée-milice* (A. de 1945, p. 699) ; — d'interpellations sur la politique extérieure du Gouvernement (A. de 1946, p. 88) ; — du projet de loi portant dévolution de biens d'entreprise de presse : Art. 15 : *Son amendement* (p. 1890).

CHOMBART de LAUWE (M.), Député du département de la Loire-Inférieure; voy. FÉLIX (Colonel).**CHOUADRIA (M. Mohamed), Député du département de Constantine et territoire de Touggourt (Collège des électeurs français musulmans non-citoyens).**

Son élection est validée (A. de 1945, p. 44).
= Est nommé membre : de la Commission du travail et de la sécurité sociale (A. de 1945, p. 139) ; de la Commission du ravitaillement (A. de 1946, p. 460).

Dépôts :

Le 31 décembre 1945, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à faire établir que les élus musulmans d'Algérie, aux conseils des prud'hommes, auront les mêmes droits que les Français, en application de l'ordonnance du 7 mars 1944, n° 256. — Le 7 février 1946, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour écarter de l'Algérie la famine qui la menace, n° 371. — Le 14 mars 1946, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à supprimer, en Algérie, le Caïdat, les communes mixtes et l'organisation des Territoires du Sud, n° 672.

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi portant amnistie applicable en Algérie : *Discussion générale* (A. de 1946, p. 502).

CLAUDIUS, Député du département de la Loire, voy. PETIT (M. Eugène).